

Madame Evelyne BAILLON
46 rue de Noailles
Le Petit Fercourt
60730 Sainte-Geneviève

Le 13 Octobre 2017

Madame le Maire
Mesdames et Messieurs les Adjointes
Mesdames et Messieurs les Conseillers
municipaux

Lettre Recommandée avec AR

Madame le Maire
Mesdames, Messieurs,

Lorsque j'ai été élue au Conseil Municipal en 2014, j'espérais que l'ensemble des conseillers, qu'ils soient de la liste majoritaire ou des listes minoritaires, pourrait travailler ensemble pour le bien de la commune.

Malheureusement, la situation qui m'avait fait choisir une liste dissidente à celle de Madame le Maire n'a fait que confirmer mon choix et je constate que les dérives observées lors de la fin du mandat précédent ne font qu'empirer. Les décisions sont prises en petit comité, voire par Madame le Maire seule, sans qu'aucun débat de fond n'ait lieu en Conseil Municipal.

Et surtout, aucune vision prospective de la commune n'est proposée au débat. Aucun sujet d'importance concernant l'avenir de la commune n'est discuté avec l'ensemble des conseillers.

Rappelons, s'il en était besoin, que l'évolution démographique de l'Oise suit celle de la France, et chaque commune doit en prendre sa part. Il me semble préférable de condenser les habitations en ville en limitant les emprises sur les terres agricoles. Les constructions et l'augmentation de la population communale ne sont donc pas en soi à rejeter si l'on maîtrise la nature des logements (veiller à une mixité sociale équilibrée) et si l'on dimensionne les services publics adaptés, notamment les équipements scolaires. Or actuellement, Madame le Maire ne fait que s'irriter en Conseil municipal sur les divisions de parcelles, oubliant qu'elle même a favorisé l'implantation de plusieurs lotissements, sans travailler sur la structuration de la commune et des services pour répondre à cette évolution inéluctable.

Groupe scolaire et plan de circulation des piétons et des voitures en centre ville (j'avais plusieurs fois souhaité travailler sur ce dernier point !) me semblaient être deux projets à mener avec l'ensemble des conseillers. Or, nous n'avons jamais eu ces sujets à l'ordre du jour des conseils. Il faut arrêter de systématiquement tout ramener au comportement des habitants (vitesse, constructions, etc.) car même si certains abusent, ce n'est pas la majorité. L'essentiel est ailleurs. La municipalité doit assumer ses choix mais se révèle bien timide dans son rôle d'amélioration de l'environnement de vie de ses concitoyens.

Le fonctionnement normal des commissions travaillant en amont des séances du Conseil municipal, doit se prolonger par des débats de fond avec l'ensemble des conseillers, pour construire un vrai projet de territoire, allant du diagnostic à la prospective puis à la mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'actions. Au lieu de cette réflexion pour anticiper les principales évolutions des années à venir, nous n'avons chaque année qu'une liste de projets reconduits sans discussion sur leur réelle opportunité ni cohérence par rapport aux besoins de la commune.

Une méthode participative rassemblant dans des ateliers, élus, professionnels et habitants permettrait d'élaborer un projet global répondant aussi bien aux attentes des génovéfains qu'aux impératifs techniques et financiers. Mais ce n'est manifestement pas une méthode de travail retenue à Sainte-Geneviève, puisque même au sein du Conseil municipal, nous ne pouvons avoir de débat ouvert, et que les décisions doivent être prises sans documents explicites. Il serait temps d'admettre qu'avoir été élu ne donne pas tout pouvoir pour décider, mais que la consultation des citoyens au cours d'un mandat apporte une légitimité aux décisions prises. L'action publique gagnerait à être transparente et collaborative.

La difficile recherche de subventions, en ces temps de restrictions générales, ne saurait justifier une telle absence de vision d'avenir et de programme pluriannuel. De plus, il faudrait travailler sur plusieurs sujets en projets intercommunaux, les seuls actuellement à permettre de financer des infrastructures correctement dimensionnées : salle des fêtes, groupe scolaire, mais aussi une maison de santé pluri-professionnelle (projet que j'avais commencé à mettre en place et que nous aurions pu voir aboutir si j'avais été suivie dans mes propositions).

Au lieu de cela, l'essentiel des échanges semble tourner autour de relations personnelles ! Il serait pourtant impératif d'élever le débat pour progresser. Nous sommes en démocratie et chacun a parfaitement le droit d'exprimer publiquement son désaccord avec la politique municipale menée, tant que le dialogue reste constructif et respectueux.

Dans une telle ambiance, j'estime maintenant impossible d'exercer correctement un mandat de conseiller municipal. En conséquence, **j'ai l'honneur par la présente de vous présenter ma démission** car mon investissement de toujours était orienté vers la qualité de vie des génovéfains et le service aux autres. Cet objectif d'être au service de la commune semble avoir disparu, remplacé par des intérêts particuliers qui ne m'intéressent pas.

Je souhaite le meilleur à celles et ceux qui continueront à travailler pour le bien de la commune.

Veillez agréer, Madame le Maire, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.